

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 117**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demande de garantie d'emprunt formulée par la société Foncière d'Habitat et Humanisme pour l'opération d'acquisition amélioration d'un immeuble de cinq logements au 11 rue d'Anvers dans le 1er arrondissement de Marseille.

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
124-06**

## PRESENTATION

La Foncière d'Habitat et Humanisme, société en commandite par actions (SCA), sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 132 984,00 €

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant de 295 520,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition/amélioration de logements sur Marseille (13001)).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la Foncière d'Habitat et Humanisme auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 1 050 855,92 €

Cet encours représente 0,09% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,08% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL